

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL - PRUD'HOMIE - SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

DOCTRINE

Dirk Baugard : Les mystères attachés à la notion de modification du contrat de travail entraînée par le transfert d'entreprise.

Alain Chirez : La fraude ne corrompt pas tout (et notamment pas le délai de prescription).

Jérémie Jardonnet : Un nouveau critère de discrimination prohibé, fondé sur l'état de vulnérabilité économique d'une personne : un instrument adapté pour lutter contre l'exclusion ?

Isabelle Meyrat : La loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels ou l'histoire d'une réforme au long cours.

JURISPRUDENCE

Voir notamment

La présomption de faute inexcusable pour les travailleurs précaires privés d'une formation renforcée à la sécurité.

Tribunal des affaires de Sécurité sociale de l'Ille-et-Vilaine 7 juillet 2016 – Note Michel Desrues (p. 705)

Renvoi pour cause de suspicion légitime : l'excès de pouvoir d'un premier président sanctionné (Mulhouse, le retour).

Cour de cassation (Ch. Soc.) 22 mars 2016 (deux espèces) – Note Daniel Boulmier (p. 712)

Égalité de traitement et négociation collective : une décision de la Chambre sociale en forme de chèque en blanc.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 8 juin 2016 – Note Arnaud Mazières (p. 720)

Pouvoir de direction de l'employeur *vs* contrat de travail : le vent libéral souffle sur la modulation.

Cour de cassation (Ch. Soc.) 11 mai 2016 – Note Stéphanie Baradel (p. 726)



Doctrine

Les mystères attachés à la notion de modification du contrat de travail entraînée par le transfert d'entreprise par Dirk Baugard , Professeur à l'Université Paris-8 Vincennes – Saint-Denis (Paris Lumières)	667
TRANSFERT D'ENTREPRISE – Transfert partiel – Changement de lieu de travail – Modification du contrat (oui) – Opposition du salarié – Effets – Licenciement – Cause réelle et sérieuse (oui).	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 1^{er} juin 2016 (p. n° 14-21.143)	677
La fraude ne corrompt pas tout (et notamment pas le délai de prescription) par Alain Chirez , Professeur émérite de l'Université de la Polynésie française, Avocat honoraire au Barreau de Grasse	679
RUPTURE CONVENTIONNELLE – Contestation – Prescription annale (L. 1237-14) – Point de départ – Détermination – Fraude – Condition.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 22 juin 2016 (p. n° 15-16.994)	685
Un nouveau critère de discrimination prohibé, fondé sur l'état de vulnérabilité économique d'une personne : un instrument adapté pour lutter contre l'exclusion ? par Jérémie Jardonnet , Avocat au Barreau de Paris	686
La loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels ou l'histoire d'une réforme au long cours par Isabelle Meyrat , Maître de conférences HDR à l'Université de Cergy-Pontoise, LEJEP	689

Documents

Contribution de la CGT sur les enjeux de démocratie sociale et, notamment, sur la place de l'accord collectif dans le droit du travail	697
Fausse confiance, vraies dérives – Communiqué de presse du Syndicat de la Magistrature	704

Jurisprudence

ACCIDENT DE TRAVAIL – Faute inexcusable – Travailleur précaire – Poste à risques – Formation renforcée à la sécurité.	
TRIBUNAL DES AFFAIRES DE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ILLE-ET-VILAINE 7 juillet 2016	705
Note Michel Desrues , Défenseur syndical, Rennes	709
CONSEIL DE PRUD'HOMMES – Renvoi pour cause de suspicion légitime – Opposition du président du Conseil de prud'hommes – 359 CPC – Transmission au président de la juridiction immédiatement supérieure – Décision de la juridiction (non) – Ordonnance du premier président (oui) – Excès de pouvoir (oui).	
Première espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 22 mars 2016 (p. n° 14-29.493 s.)	712
Deuxième espèce : COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 22 mars 2016 (p. n° 14-29.488)	713
Note Daniel Boulmier , Maître de conférences à l'Université de Lorraine, Institut du travail.....	713
CONTRAT DE TRAVAIL – Qualification – Gérance de société – Dissimulation d'une relation salariale – Absence d'autonomie – Subordination caractérisée.	
COUR D'APPEL DE RIOM (4^{ème} ch. civ.) 26 janvier 2016 (extraits)	715
Note Nathalie Bizot , Avocate au Barreau de Castres.....	717
CONVENTIONS ET ACCORDS COLLECTIFS – Principe d'égalité de traitement – Différences de traitement entre fonctions distinctes – Présomption de justification – Preuve contraire – Condition – Différence de traitement étrangère à toute considération de nature professionnelle – Indemnité de logement – Spécificités de la fonction de chef d'agence et de cadre de direction.	
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 8 juin 2016 (p. n° 15-11.324)	720
Note Arnaud Mazières	723

TEMPS DE TRAVAIL – Heures supplémentaires – Paiement – Condition – Consentement de l'employeur – Portée – Accord préalable – Nécessité (non) – Accord tacite (oui).

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 8 juin 2016 (p. n° 15-16.423) 724
Note **Dominique Holle**, DLAJ, UD CGT du Puy de Dôme..... 724

TEMPS DE TRAVAIL – Modulation – Instauration – Répartition du travail sur une période n'excédant pas quatre semaines – Décision unilatérale de l'employeur.

COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 11 mai 2016 (p. n° 15-10.025) 726
Note **Stéphanie Baradel**, Avocat au Barreau de Lyon..... 726

DROIT DU CONTENTIEUX CONSTITUTIONNEL – 11^e édition

Julien Bonnet, Pierre-Yves Gahdoun, Dominique Rousseau



Le Conseil constitutionnel est devenu, en soixante ans, l'institution clé du système constitutionnel français qu'il a, au demeurant, puissamment contribué à transformer. À l'État légal fondé sur la souveraineté de la loi a succédé l'État de droit fondé sur la souveraineté de la Constitution ; à la Constitution simple organisation des pouvoirs publics a succédé la Constitution charte des droits et libertés ; à la démocratie électorale a succédé la démocratie constitutionnelle.

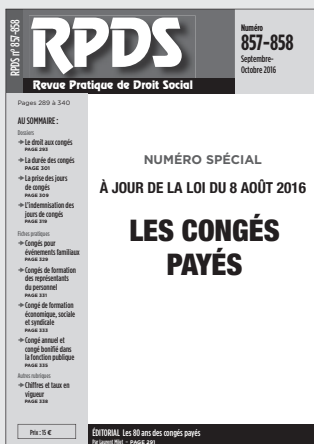
Avec la question prioritaire de constitutionnalité, la QPC, une nouvelle ère s'ouvre.

La Constitution devient la « chose commune » : tout justiciable peut se servir de la Constitution ; tous les juges sont associés à sa protection ; tous les droits, privé et public, y trouvent leurs principes fondateurs.

Cet ouvrage a pour objet de proposer une connaissance du Conseil constitutionnel, de ses origines, de ses méthodes de jugement, de sa jurisprudence, de sa place dans le système juridictionnel et, finalement, de son rôle dans la définition d'une nouvelle idée de la démocratie.

L.G.D.J Précis Domat Public

880 pages – 2016 – 978-2-275-045177 – 41 euros



RPDS 857-858 SEPTEMBRE-OCTOBRE 2016

NUMÉRO SPÉCIAL DOUBLE

LES CONGÉS PAYÉS (à jour de la loi du 8 août 2016)

Commande et abonnement à 263, rue de Paris, case 600, 93516 Montreuil cedex ou sur notre site Internet www.nvo.fr

Prix du numéro : 15 euros (+ forfait de 3 euros par envoi). Abonnement : 9 € par mois ou 108 euros par an incluant la RPDS papier et son supplément Internet (RPDS numérique + le guide droit du travail en actualisation permanente + la veille juridique).